

Alain CUGNO

## Rendre la justice, un acte politique et social de plus en plus complexe

U01C (14h) • Mardi de 10h à 12h  
du 4 février au 24 mars

La façon dont la justice est rendue en dit beaucoup plus long sur l'état d'une société que la plupart des autres éléments qui la composent. S'il est vrai que, selon la formule d'Albert Camus, on juge une société à l'état de ses prisons, ces dernières ne peuvent pas être comprises indépendamment de toute la constellation pénale où elles s'inscrivent, et cette constellation même s'inscrit dans la conception du droit d'une époque.

Mais il est vrai que la législation pénale est un excellent témoin des évolutions profondes et souvent inconscientes de la société. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle a considérablement évolué, mais dans des directions parfaitement contradictoires, s'humanisant et se durcissant, au gré des événements, souvent en même temps.

Si les crimes et les délits sont des symptômes, la manière de les réprimer et de les percevoir n'est pas moins révélatrice. En ce domaine comptent tout autant que les lois, les comportements de ceux qui forment la chaîne pénale, depuis les policiers jusqu'aux magistrats. Ils sont réfléchis et infléchis de manière significative par ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique et les médias qui l'engendrent.

La bêtise collective, sa peur, parfois sa haine, passions tristes que les politiques instrumentalisent fort bien, s'y dévoile, mais tout aussi bien l'audace de l'intelligence collective.

L'affaiblissement de la puissance symbolique de l'État a engendré une nouvelle configuration, une sorte d'espace qui ne connaît plus aussi clairement la distinction entre espace public et espace privé. Les conséquences sont immenses, les institutions et les corps intermédiaires s'en trouvent disqualifiés, y compris la justice, dire le droit se montre une affaire de plus en plus complexe.

### Bibliographie :

- M. Foucault, *Surveiller et punir*, « Tel », Gallimard
- A. Lécu, *La prison un lieu de soin*, Les Belles Lettres
- D. Salas, *La Volonté de punir*
- D. Fassin, *Punir, une passion contemporaine*, Seuil.
- Au cinéma : C. Vincent, *L'Hermine*, 2015 et A. Raimbault, *Une intime conviction*, 2019.

### Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [centresevres.com](http://centresevres.com)
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

**NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.**

### Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.